

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 21 novembre 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018**

**2018 SG 50** Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la Métropole du Grand Paris.

**M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies c ;

Vu le rapport transmis par la commission locale d'évaluation des charges transférées à la métropole du Grand Paris transmis le 8 octobre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel Grégoire, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la métropole du Grand Paris annexé à la présente délibération est approuvé.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**